COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SIX JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, à vingt heures, le six juillet, le conseil municipal de la commune de Toussieux s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Armand Chaumont, Maire, afin de discuter publiquement des questions à l'ordre du jour.

Présents: Gérard POYET, Sylvie FROGER (adjoints)

Ingrid BESSON, Patricia CHAUDIER, Joëlle VERNAY, Christian JAMES, Cyril TOURNAIRE,

Raphaël MESQUITA, Emeline DUFRESNE, Estelle MORIN, Xavier BRETIN.

Absents excusés: Patrice LANSARD (Procuration à Gérard POYET),

Stéphane FRANCHEQUIN (Procuration à Xavier BRETIN) Sylvie BOILLOT

Secrétaire de séance : Xavier BRETIN

ORDRE DU JOUR:

- I. Approbation du compte rendu du 27 mai 2021.
- II. Devis travaux voirie.
- III. Demande autorisation signature convention numérique.
- IV. Retour CCDSV syndicats commissions.
- V. Points divers.

I - Approbation du compte rendu du 27 mai 2021

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le compte-rendu.

II - Devis travaux voirie

Lors du budget nous avions provisionné 25 000 € sur le compte 615231 pour l'entretien des voiries.

A noter que dans ce poste, sont prévues les dépenses suivantes :

A prévoir été-automne :

- fourniture et Pose d'un stop chemin du pisé (intersection avec le chemin du vignol)
- passage de l'épareuse : compte tenu des conditions climatiques actuelles prévoir de faire un 2° passage à l'automne
- passage épareuse dans bassin écrêteur
- sel de déneigement

Plusieurs devis sont présentés pour réaliser divers travaux de voirie :

- 1/ Fourniture et Pose d'une grille de récupération des eaux pluviales sur le parvis de la Mairie.
 - Reprise évacuation fontaine au cimetière
 - Curage fossé (terrain de loisirs-chemin des grandes terres-parcelle A 1081)

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité retient l'entreprise AUGAY pour réaliser les travaux décrits dans le devis DV 1253 pour un montant TTC de 1 980 €.

2/ Entretien courant d'une partie de nos routes et chemins. Mise en place d'enrobé et de point à temps. Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité retient le devis de la société Eiffage pour un montant TTC de 10 000 €.

III - Demande autorisation signature convention numérique

Le plan de relance numérique de l'Etat permet de bénéficier jusqu'à 70 % de subventions sur le HT. Nous avons inscrit au budget la somme de 10 000 € TTC. Le montant des devis présentés pour solliciter les subventions s'élève à 9 684 € TTC.

Pour bénéficier pleinement de ces aides, il est nécessaire d'adjoindre un devis « service » au devis « achat de matériel ».

	Somme engagée	Subvention 70 %	Subvention 50 %	
Achat matériel informatique	9 684 €	6 778 €		
Achat service	345 €		172€	
TOTAL	10 029 € TTC	6 778 €	172 €	6 950 €

La commune a reçu la notification d'accord.

L'achat matériel regroupe des PC portables et des projecteurs

Pour que cet accord soit effectif, il est nécessaire de signer la convention numérique et de signer tous les actes administratifs.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer cette convention ainsi que tous les actes administratifs.

Plusieurs consultations d'entreprises ont eu lieu

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le devis pour l'achat de matériel informatique pour un montant TTC de 10 029 €.

IV - Retour CCDSV - syndicats - commissions

- Commission travaux: Le Maire informe le conseil municipal sur l'état d'avancement du projet d'aménagement du cœur de village.
- Commission Culture : La MJC de Reyrieux compte 50 adhérents Toussinois, cela représente 8% de la totalité des adhérents de la MJC.

V – Points divers

Néant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h37. Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 2 septembre 2021.